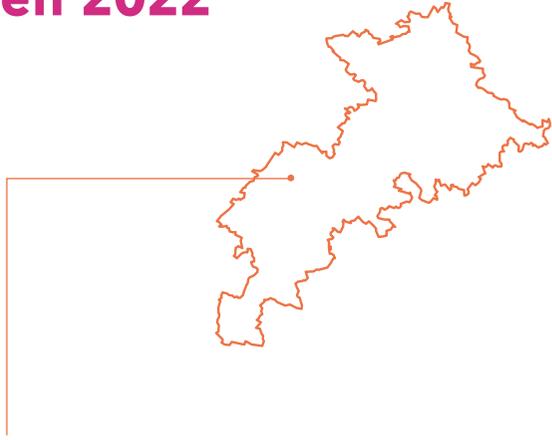


Les chiffres du 31 en 2022



- Plus de **12 000** élèves scolarisés dans le département bénéficiant d'une notification pour un accompagnement humain

Pour information :

le département comptait 3600 élèves bénéficiant d'une notification pour un accompagnement en 2016.

- L'Éducation nationale en Haute-Garonne emploie plus de **4 500** accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

Pour information :

ces accompagnants étaient 1500 en 2016.

- **3 000** élèves en ULIS
- Près de **3 500** élèves scolarisés avec l'appui d'une unité d'enseignement d'un établissement médico-social
- **50** unités d'enseignement externalisées dans les établissements scolaires

Les PIAL en Haute-Garonne

En 2022 - 2023 la DSDEN 31 déploie 47 PIAL inter degrés (pôle inclusifs d'accompagnement localisés) couvrant l'intégralité du département*.

*établissements publics et privés sous contrat

Objectifs :

- **Définir** l'accompagnement au plus près des besoins de chaque élève
- **Structurer une organisation adaptée aux réalités territoriales**
- **Développer** la professionnalisation et améliorer les conditions de travail des accompagnants

Points forts de l'expérimentation :

- **Associer** des écoles (maternelles et élémentaires) et des établissements du 2nd degré (collèges et lycées) au sein d'un même PIAL
- **Construire** un réseau partenarial d'accompagnement adapté aux territoires
- **Renforcer** le soutien humain : 2 co-pilotes, 1 coordonnateur et au moins 1 AESH référent par PIAL

Renforcement des moyens

Des moyens dédiés aux élèves à besoins éducatifs particuliers renforcés pour cette année

- + **23 ETP*** consacrés aux PIAL
- + **17 ETP** consacrés aux ULIS 1^{er} et 2nd degré
- + **1 ETP** d'enseignants référents de scolarités

Et toujours :

Une expertise départementale d'appui aux équipes :

- 1** Groupe «dys» ;
- 2** Groupe TSA (autisme) ;
- 3** Groupe polyhandicap ;
- 4** Groupes d'appui aux situations complexes de scolarisation dans le 1^{er} et 2nd degré ;
- 5** Équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation, en partenariat avec l'ARS (EMAS).

*Équivalent temps plein

Les points forts de l'école inclusive pour 2022 - 2023

ANNÉE SCOLAIRE 2022 - 2023

- 1 Des moyens dédiés aux enfants en situation de handicap en hausse
- 2 Des pôles inclusifs d'accompagnement localisé qui évoluent dans une démarche qualitative
- 3 Un système d'information dédié : livret de parcours inclusif ; outil de gestion pour le suivi des parcours (AGESH)
- 4 Un comité départemental de suivi de l'école inclusive
- 5 Une cellule d'appui et d'écoute pour mieux accompagner les familles

Adresse électronique

ecoleinclusive.ia31@ac-toulouse.fr

Cellule d'écoute

0 805 805 110

Service départemental école inclusive (SDEI)

IEN - Florian BIETH

IEN - Cindie SEGUIGNES

• Secrétaire gestion administrative / relation aux usagers / Agenda IEN - Fanny GUIBBERT

Conseiller pédagogique expertise et conseils / Accompagnement et formation des équipes enseignantes (étab. scolaire EMS)

- Laure PROVENDIER
- Laetitia MARTINEZ
- Céline SALLES
- Rodéric BROCARD
- Soledad GARNIER (valence numérique)

Professeure ressource trouble du spectre autistique (TSA)

- Cécile HUBSCH

Référente PIAL - Accompagnement de la mise en oeuvre PIAL / Coordination des AESH

- Nathalie BERNIOLLES
- Corinne TOMA
- Florence WALRAET

Coordinatrice AESH

• Coordination du pôle pédagogique AESH - Catherine CASTRES

Coordonnateur CDOEA - Suivi dossier élève Orientation SEGPA / Organisation CDOEA / Prévision affectations SEGPA-ULIS

- Régis BONAL
- Pascaline MIROUZE SOMMIER
- Stéphanie SARRADET

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site du SDEI 31

Adresse électronique

sdei31@ac-toulouse.fr

2022 - 2023

École inclusive en Haute-Garonne

Des dispositifs renforcés pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

